

Règlement de la Marche Nordique du Mont Chauvin le 17 avril 2022 à Prâlon, Côte d'Or

C'est une compétition de marche nordique FFA chronométrée (ouverte au non licenciés FFA avec certificat médical.)

L'épreuve est ouverte à une randonnée, marche santé loisir sans classement.

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images de la manifestation dans le respect des participants.

Parcours : Il mesure 13 kms avec 260 mètres de dénivelé, tracé par deux boucles (haute et basse) entre Prâlon et Mâlain dans la forêt du mont Chauvin sur de larges chemins.

Un parking VL est prévu.

Le rassemblement est à Prâlon au chapiteau

Un échauffement collectif est prévu à 9h30.

Le départ est à Prâlon route de Savigny sous Mâlain à 10h00.

L'arrivée est à Prâlon vers le chapiteau salle des fêtes.

La course : tarifs

Compétition Licencié FFA 10€

Compétition non licencié FFA 12€

Randonnée 12€

Modalités d'inscription:

Internet jusqu'au vendredi 15 à 18h00

https://ducathlesombernon.org

Papier, à envoyer par la poste avant le 13 avril à : Alain BULOT 4 rue de Dijon 21410 Prâlon

Possible le matin même sur place au chapiteau.

Le retrait des dossards pour la compétition et des bracelets pour la randonnée se fera le matin au chapiteau à partir de 8h30

Classements et podiums pour la compétition :

3 premiers Scratch H & F, et le premier par catégorie d'âge H & F.

CA - JU - ES - SE - M0 - M1 - M2 - M3 - M4 - M5 - M6 - M7 - M8 - M9 ...

Championnat de Côte d'Or 2022 pour les licenciés compétition du département 21.

CA - JU - ES - SE - M0 - M1 - M2 - M3 - M4 - M5 - M6 - M7 - M8 - M9 ...

Restauration légère à l'arrivée sur réservation.